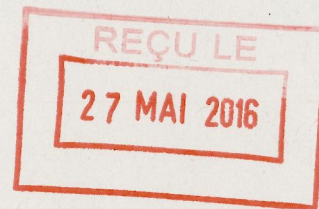




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AIN



Direction départementale des territoires

Service Protection et Gestion de l'Environnement

Unité Pilotage et Gestion

Monsieur le Président
du syndicat du Haut Rhône

ZAC des Fontanettes

73170 YENNE

Référence : 01-2016-00081

Vos réf. :

Affaire suivie par : Evelyne Bouton

ddt-spge-pg@ain.gouv.fr

tél. 04 74 45 63 08 - fax 04 74 45 63 18

Bourg en Bresse, le

23 MAI 2016

Monsieur le Président,

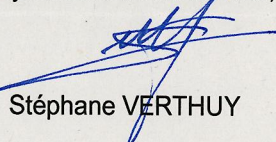
Je vous ai adressé, par lettre du 11 mai 2016, le récépissé de votre dossier de déclaration au titre de la "loi sur l'eau" relatif à des travaux de dérivation et de nettoyage du cours d'eau "du Nant" avant la mise en assec de l'étang au lieu-dit "le Nant" sur la commune de NATTAGES.

Il était indiqué dans ce document que l'instruction technique de votre projet par le service police de l'eau devait être menée avant le 2 juillet 2016.

Il ressort de cette instruction que votre dossier est complet et régulier au sens de l'article R. 214-35 du code de l'environnement. En conséquence, vous pouvez entreprendre les travaux.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

pour le chef de service,
l'adjoint au chef de service,



Stéphane VERTHUY